

SÉCURITÉ DES MACHINES : COMMENT RÉDIGER LA NOTICE D'INSTRUCTIONS D'UNE MACHINE ?

Maîtriser le contenu et la forme de la notice d'instruction d'une machine pour répondre à ses obligations réglementaires et bien délimiter ses responsabilités et l'image de son entreprise à travers ses produits et leur documentation.

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

- expliquer le contenu de la notice d'instructions d'une machine (conformité, limites de responsabilité, etc.) ;
- énumérer les règles de la rédaction technique ;
- structurer la notice pour rendre sa lecture et son exploitation plus conviviale et efficace ;
- rédiger des documents qui participeront à l'image de leur entreprise.

Méthodes pédagogiques

Étude de cas.
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur.
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets présentés par les stagiaires.

Compétences visées

Rédiger la notice d'instruction d'une machine en respectant les obligations réglementaires et l'image de l'entreprise à travers le produit et sa documentation

Moyens d'évaluation

QCM d'évaluation. Attestation de fin de formation.

Profil du formateur

Formateur expérimenté, intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Chefs de projet, rédacteurs techniques, ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, des services méthodes, sécurité ou qualité.

Prérequis

Aucun prérequis technique



Ref : G26

DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2025

Saint-Étienne

⌚ 14h - 1190 € HT

→ du 01/07 au 02/07/2025

Classe virtuelle

⌚ 14h - 1190 € HT

→ du 21/10 au 22/10/2025

Paris

⌚ 14h - 1190 € HT

→ du 09/12 au 10/12/2025

PRÉCONISATIONS

Avant

G15A - Sécurité machines:
Concevoir une machine suivant la
2006/42/CE

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

Sébastien Parnet

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap
pour étudier la faisabilité de cette
formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- Contenu de la notice
 - › Introduction :
 - › les difficultés de la communication écrite ;
 - › les coûts relatifs à la documentation ;
 - › les obligations réglementaires.
 - › Se poser les bonnes questions avant de débiter la rédaction :
 - › les exigences clients ;
 - › la nature du produit ;
 - › la position du fabricant vis-à-vis de la notice.
 - › Organiser le projet documentaire au sein de l'entreprise :
 - › choix des ressources ;
 - › planification.
 - › Identifier et collecter les différents types d'informations (réglementaires, de sécurité, etc.) :
 - › consignes générales de sécurité ;
 - › instructions de sécurité ;
 - › modes opératoires, etc.
- Mise en forme de la notice
 - › Structurer la notice :
 - › les différentes approches en fonction de la nature du produit, les attentes du client, les enjeux pour le fabricant du produit documenté ;
 - › la modularisation.
 - › Savoir rédiger le contenu de la notice :
 - › les règles de rédaction technique ;
 - › les illustrations.
 - › Connaître les règles en matière de traduction, d'archivage et de mise à jour.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage Cetim sur le thème de la formation : « Notices d'instructions des machines. Guide de rédaction »

Pour les sessions animées en classe virtuelle

Principe

La formation en ligne est animée « en direct » par un formateur présent en permanence. Les formateurs ont reçu une formation spécifique à l'animation d'une classe virtuelle. Ils proposent des interactions, exercices, échanges de pratiques fréquents afin de favoriser l'engagement et la montée en compétences des participants.

L'animateur utilise les logiciels Classilio Via ou Teams et la taille des groupes est de 6 à 8 participants en général.

Le lien de connexion à la classe virtuelle vous sera envoyé quelques jours avant le début de la formation.

Équipement nécessaire

Un ordinateur (Mac, PC) ou tablette si possible équipé d'une webcam, un micro, un haut-parleur ou de préférence d'un micro-casque.

Une connexion internet (ADSL, fibre - filaire préconisée) autorisant l'utilisation de la voix et l'image (assurez-vous que l'accès WEB que vous allez utiliser permet les liaisons vidéo, entre-autres que les ports ne sont pas bloqués par votre serveur)

Une adresse mail valide et qui sera utilisable pendant la séance.

Une ligne téléphonique directe ou un numéro de portable pour être joignable rapidement pendant la séance en cas de problème technique.

